



Mairie de La Rivière- Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 06 Mai 2013

Sur convocation du 30 Avril 2013

***Etaient absentes Mme Marjorie PARRIAUX
et excusés Mrs Emmanuel REDOUTEY et
André TRIMAILLE (procuration à C.VALLET)
Secrétaire de Séance : Mme BOURDIN Carine***

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Ecole Intercommunale

Le maire présente les derniers éléments concernant le dossier école intercommunale, notamment les attributions de subvention et précise que la décision de réaliser ou non l'école sera prise mardi 07 mai 2013.

Il rappelle que les communes de Bannans et de Bulle souhaitent que la commune qui accueillera l'école prenne à sa charge 20% de l'investissement, subventions déduites, en plus de sa part habituelle et que la commune de Dompierre les Tilleuls souhaite une prise en charge à hauteur de 10%.

Le maire présente ensuite plusieurs possibilités de financement pour la commune de La Rivière-Drugeon, dont une avec un apport de 20% sous forme de fond de concours avant emprunt, ce qui permet de limiter le montant des annuités pour la commune.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Le financement qui sera présenté au conseil syndical sera le suivant :

Coût estimé de l'école HT:	1 900 000,00 €
Subvention DETR :	507 479,00 €
Autres subventions (estimées) :	166 000,00 €
Reste à financer :	1 226 521,00 €

Fond de concours pris en charge par la commune :	245 304,00 €
Annuité à rembourser au SEVAD X 20 ans :	29 700,00 € (fonction du nombre d'habitant).

III) Questions diverses

- Suite au dépôt de permis de construire de Monsieur Lonchamp Jérémy, il y a lieu de donner un nom à la rue concernée : le conseil se prononce pour « Chemin de la clef ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

**Le Maire,
Christian VALLET**